

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Marigny-sur-Yonne
bief 32 du versant Seine

site de l'écluse 32 du versant Seine, dite des Mortes (canal du Nivernais)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA58000913
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : site d'écluse
Parties constituantes non étudiées : écluse, maison, lavoir

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : canal du Nivernais
Références cadastrales :

Historique

La construction du canal entre La Chaise et Coulanges-sur-Yonne est approuvée par le Conseil national des Ponts et Chaussées en 1825, selon le projet de l'ingénieur ordinaire Poirée. D'après un état des ouvrages effectués en 1835, l'écluse des Mortes est construite à moitié et la maison éclusière est terminée (date portée : 1835). On apprend par ailleurs que les moellons employés à la construction proviennent des fouilles du canal (Archives nationales, F14 6984). Le sas d'écluse a été refait entre 1876 et 1878 (dates portées).

Période(s) principale(s) : 19e siècle
Dates : 1835 (porte la date), 1876 (porte la date), 1878 (porte la date)

Description

Le sas est construit en moellon. La maison éclusière est située sur la rive gauche. Elle est construite en moellon enduit et est couverte de tuile plate. Pierre d'écoulement de l'évier encore en place. Extension sous appentis à l'arrière. Annexe en bois et couverte de tuile plate à droite. Bassin de virement situé en amont du site d'écluse.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

Typologies : Maison de type Poirée. Maison de plan rectangulaire et couverte d'une toiture à longs pans. Elle se compose d'une cave, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Elle a la particularité de présenter son mur pignon côté sas, avec la porte d'entrée surmontée d'une fenêtre en plein-cintre. Des petites fenêtres rectangulaires sont ménagées dans les murs gouttereaux. Voir le dossier de synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (IA89002009).

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Illustrations



Le site d'écluse vu d'amont.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud
IVR26_20135800436NUC4AQ

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001997)

synthèse sur les maisons du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89002009)

synthèse sur les sites d'écluse du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89002008)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le site d'écluse vu d'amont.

IVR26_20135800436NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation